

L'ÉLOGE LITTÉRAIRE DES ÉCRIVAINS DE LA RENAISSANCE SUR
FRANÇOIS I^{ER} « POÈTE- ROI ET RÉFORMATEUR DES LETTRES ». CLÉMENT
MAROT, NICOLAS BOURBON, MAURICE SCÈVE

Oumar DIÈYE

Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

oumar8.dieye@ucad.edu.sn

Résumé : François I^{er}, roi de France de 1515 à 1547, n'a pas toujours retenu l'attention qu'il méritait. Il est assez rare d'analyser l'éloge d'un roi si important dans l'histoire politique, culturelle et littéraire de la France. C'est pourquoi, dans cet article, l'analyse essaie de répertorier un certain nombre de poètes de la Renaissance (Clément Marot, Nicolas Bourbon, Maurice Scève) qui sont tous revenus sur les attributions d'éloges portés sur le roi en tant que figure de noblesse et de poésie. Elle s'appuiera théoriquement sur les travaux de Renée- Claude Breitenstein, Laurent Pernot, Barbara Cassin, de Lionel Mary, Michel Sot et même Aristote qui ont théorisé les composantes d'éloge et leur richesse littéraire appliquée à la figure de François I^{er}, protecteur des armes et des lettres.

Mots-clés : éloge, discours, renommée, poésie, François I^{er}.

THE LITERARY EULOGY OF THE WRITERS OF THE RENAISSANCE ON
FRANCOIS I « POET-KING AN REFORMER OF THE LETTERS ». CLEMENT
MAROT, NICHOLAS BOURBON, MAURICE SCEVE

Abstract : Francis I, king of France from 1515 to 1547, did not always get the attention he deserved. It is quite rare to analyze the eulogy of a king so important in the political, cultural and literary history of France. This is why, in this article, the analysis attempts to list a certain number of Renaissance poets (Clement Marot, Nicholas Bourbon, Maurice Sceve) who all returned to the attributions of praise given to the king as figure of nobility and poetry. It will be based theoretically on the work of Renée-Claude Breitenstein, Laurent Pernot, Barbara Cassin, Lionel Mary, Michel Sot and even Aristotle who theorized the components of praise and their literary richness applied to the figure of François I, protector arms and letters.

Keywords : praise, fame, speech, poetry, Francis I.

Introduction

Après les travaux de Anne-Marie Lecoq¹ et Bruno Petey-Girard² qui ont présenté la figure du Roi François I^{er} sous des angles politiques et imaginaires, il serait important de s'interroger sur l'éloge du roi dans son orientation littéraire et poétique suivant un certain nombre d'écrivains de la Renaissance. Rares sont les écrivains qui s'intéressent au portrait du roi à la cette époque. C'est pourquoi cet article propose un examen minutieux de l'éloge du roi dans l'effectivité de travailler sur une figure noble suivant l'observance de sa lecture, sa vision et ses exercices de protection des armes et des lettres, en se fondant sur les multiples formes de la poésie et de l'imaginaire stylistique. Cette contribution s'intéresse à des écrivains de l'époque qui ont préféré prendre leur temps pour dégager et saisir le portrait du roi sous des traits laudatifs et encomiastiques. Il s'agit de Clément Marot, Nicolas Bourbon, le lyonnais Maurice Scève. Ces poètes, très connus dans le milieu des lettres, ont taillé le roi suivant une mesure qui procède des différentes structures du concept de « l'éloge » avec ses catégories, ses orientations, ses signifiés et signifiants. Ainsi, l'analyse interpelle les stratégies compositionnelles mises en œuvre pour faire valoir les qualités du roi et donner davantage de force à la louange. L'éloge est un « réservoir de valeurs accréditées » (Breitenstein : 2016, p. 129). En m'appuyant théoriquement sur les travaux de Laurent Pernot³, de Barbara Cassin⁴, de Renée- Claude Breitenstein⁵, d'Aristote⁶, de Lionel Mary et Michel Sot⁷, il s'agira de montrer comment le concept de l' « éloge » traduit, inspire et reconfigure à loisir un ensemble de variables, de qualités morales aussi bien esthétiques qu'intellectuelles, voire matérielles, souvent sans souci d'établir de distinction entre elles. Méthodologiquement, l'article prendra comme appui sur les concepts d' « éloge », tirés des différents travaux de critiques précités, qui pourraient épouser les contours subtils de catégories structurelles : « modèle d'excellence », « discours », « être accompli », « traits topiques », « éloges fugitifs ou masqués », « statut spécial », « image », « poésie et enjeu ». Par conséquent, l'article examinera les différents foyers d'éloge exercés sur le roi chez les écrivains de la Renaissance et leur évolution à partir de quelques textes choisis qui donnent à l'étude une fixation et une saisie de l'image du roi, protecteur de la culture française.

¹ Anne-Marie Lecoq, *François I^{er} imaginaire. Symbolique et politique à l'aube de la Renaissance française*, Paris, Macula, « Art & Histoire », 1987.

² Bruno Petey-Girard, *Le Sceptre et la plume. Images du prince protecteur des Lettres de la Renaissance au Grand Siècle*, Genève, Droz, 2010.

³ Laurent Pernot, *La Rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain*, Paris, Brepols, 1993, 2 tomes.

⁴ Barbara Cassin, « Consensus et création des valeurs. Qu'est-ce qu'un éloge ? », in Roger-Pol Droit (dir.), *Les Grecs, les Romains et nous. L'Antiquité est-elle moderne ? Deuxième Forum Le Monde Le Mans*, Le Monde Éditions, 1991, p. 273-299.

⁵ Renée- Claude Breitenstein, *op. cit.*, p.129.

⁶ Aristote, *Rhétorique*, texte établi et traduit par Médéric Dufour (et André Wartelle pour le livre III), Paris, Les Belles Lettres, 1960-1973 (2e édition), I, 9, 1367 b.

⁷ Lionel Mary, Michel Sot, *Le discours d'éloge entre Antiquité et Moyen- Age*, Paris, Picard, 2001.

1. Clément Marot sur François I^{er} : un « éloge de la cour »

François I^{er} se présente comme « le refuge des Muses » (Chamard : 1989, p. 40) et la poésie jouait le rôle de « passe-temps » et d'« exercices honnêtes » (Chatenet : 2002, p. 113) que Catherine de Médicis mentionne dans sa lettre à Henri III. Clément Marot, lui, est reconnu comme valet dans la cour du roi François I^{er} qui a été son protecteur, même dans les moments douloureux de son univers carcéral. Pour une redevance au roi, il n'hésite pas à lui tisser des éloges dignes d'un poète de cour et de reconnaissance littéraire et culturelle. Dans une épître dédiée à son père pour lui donner étrangement des conseils, Marot loue indirectement les grâces et la minutie du poète-roi François I^{er}. Dans *l'Epistre de Frippelippes* (1537), Marot décrit le roi comme poète et le flatte en termes très imagés :

Et quant tes escriptz adressas
Au Roy, tant excellent Poète,
Il me souvint d'une Chouete
Devant le Rossignol chantant,
Ou d'un Oyson se presentant
Devant le Cygne pour chanter.⁸

Dans ce passage, l'éloge est purement littéraire puisque le roi est associé au statut de chanteur « Rossignol » et poète « excellent Poète ». L'assimilation au « Rossignol » confère au roi la fonction de porteur de voix et de garant de la crédibilité culturelle et esthétique de la France. Dans la *Petite Epistre au Roy* (1539), Marot fait toujours allusion aux talents poétiques de François I^{er} : « Il daigne bien lui-même peine prendre / De user de l'art que je te veux apprendre » (Mayer : 1977, p. 343). Ainsi, les qualités du roi, sous l'image du poète qui chante et qui construit des vers, est incontestable. Il faut rappeler que « Platon fait dépendre la valeur d'un homme [à comprendre ici dans le sens de « sexe masculin »], hors de toute préoccupation rhétorique, de la séquence *genesis* [naissance]- *trophê* [petite enfance] - *paideia* [éducation]- *epitêdeumata* [métier ou caractère] » (Pernot : 1993, p. 164). D'ailleurs, sa sœur Marguerite de Navarre, dans une lettre envoyée à son frère en 1544, lui tisse des éloges suivant une ballade, poème à forme fixe, qu'elle a reçue du roi :

[...] trouvé dedans le paquet de Frotté une ballade si merveilleusement bien faite, que, sans offenser vos autres œuvres, je trouve que celle-ci les passe : car elle est tant pleine de divinité, de foi, d'humilité et d'amour envers les vôtres, que non seulement elle me donnera force de diligenter ce long chemin, mais tant de joie que, si le désir de vous voir ne me portait, elle est suffisante de me faire mourir.⁹

Dans ce passage, la sœur du roi sait pertinemment que le roi exécutait de magnifiques recueils de poèmes parfois sans attribution de noms où il signe « un pedissèque de Pallas » ou « le plus parfait des vrais amants ». Pour revenir à Clément Marot, poète et valet du roi, il loue la gloire du roi fondée sur la particularité à protéger la culture française, l'armée et les belles lettres. L'éloge de Clément est construit dans un registre

⁸ Mayer Claude Albert (éd.), 1977, *Clément Marot, Œuvres poétiques*, t. I, *Les Epîtres*, Paris, Nizet, Epistre XII, p. 136, vv. 69-72.

⁹ François Génin, *Nouvelles Lettres de la Reine de Navarre*, Paris, 1842, p. 243.

direct ou indirect, fugitif ou masqué Ainsi, le soutien constant que le roi a apporté aux humanités doit être considéré comme un allié objectif de la Réforme des lettres. Ce prince nommé « François, Premier de ce nom, Roi de France » (Bèze : 1581, p. 132-133) dit Théodore de Bèze, a remis « en honneur les langues Hébraïque, Grecque, Latine, et les bonnes sciences, pour être les portières du temple de la vraie Religion » (Bèze : 1581, p. 133) et qu'il a « chassé l'ignorance laquelle empêchait la vérité de venir en avant » (Bèze : 1581, *Ibidem*). Théodore a compris que le poète sait bien que « La louange agréable est l'âme des beaux vers » (Escal : 1966, p. 150) comme le souligne Nicolas Boileau.

De ce fait, les éloges du roi remplissent leur fonction entraînante et percutante. L'éloge du roi prédomine. C'est pourquoi l'analyse de l'éloge du roi ne vise pas à décrire les vertus isolément, mais les embrasse comme un ensemble vide susceptible d'être rempli par des contenus divers (la chasteté, le courage, la prudence, etc.). Elle vise à éclairer la distribution de la louange et les enjeux que celle-ci véhicule. Pour Barbara Cassin : « L'éloge a [...] pour particularité d'être à la fois le genre le plus rhétorique, puisqu'il est seul à mettre en jeu le pouvoir de l'orateur sur le spectateur, et le genre le plus éthique, puisqu'il se donne pour tâche la diction de l'excellence, de la valeur » (Cassin : 1991, pp. 273). Dans son ouvrage *Cosmographie universelle*, André Thevet remet « du temps de François premier, restaurateur des bonnes lettres (duquel temps y a eu belle volée d'hommes savants en toutes sciences Grec, Latin et Hébreu) » (Thevet : 1575, p. 642). François I^{er}, souverain mythique, entraîne tout le passé littéraire de la France dans son aura. Il est le poète-roi, rénovateur et initiateur de la figure de synthèse de la culture nationale, le résumé complet d'un passé glorieux. Ainsi, Clément Marot considère le roi comme le mythe du bonheur tout à la fois politique et littéraire. François I^{er}, en tant que restaurateur des arts et des lettres, a assuré le siècle d'or pour Marot et les français pour une durée de trente-deux ans, transformant la France en une sorte de printemps perpétuel :

Et d'autre part (dont nos jours sont heureux)
Le beau verger des lettres plantureux
Nous reproduit ses fleurs, & grandes jonchées
[...]
Que vérité ne veut, ou peut entendre.
O Roi heureux, sous lequel sont entrés
(Presque péris) les lettres et lettrés !¹⁰

Ce passage est tiré de L'Enfer de Clément Marot, longue épître apologétique et satirique composée en 1526 à l'issue de son emprisonnement au Châtelet de Paris pour avoir mangé le lard en carême. Marot, emprisonné, pense au roi qui installe dans sa propre cellule le miracle du bonheur : « nos jours sont heureux », l'inspiration qui relève est du « verger des lettres plantureux », et un beau temps printanier « ses fleurs, grandes jonchées », le tout produit la « vérité » puisque la seule raison de l'existence est fondée sur les « lettres et lettrés ». La périphrase « O Roi heureux » expose la noblesse de celui qui a assuré l'âge d'or de la valorisation culturelle de la littérature

¹⁰ Gérard Clément Marot, *Œuvres poétiques*, « L'Enfer », Paris, Classiques Jaunes, n° 607, 1993, p. 39-40.

tirée de l'Antiquité gréco-romaine avant l'émergence de la défense et de l'illustration des écrits par la langue française. Ainsi, l'éloge du roi va jusqu'à le considérer comme le « poète éclairé » souligné dans le célèbre ouvrage *La Poésie à la cour de François Ier* dirigé par Jean-Eudes Girot. La relation de Clément Marot avec le roi semble construire une promotion littéraire associée à celle de la culture littéraire :

Le goût du roi semble en effet avoir joué un rôle essentiel dans la promotion littéraire en France d'une poésie de divertissement au point que, poète lui-même et amateur éclairé de la poésie de son temps, François Ier finit dans l'imaginaire collectif par constituer le pendant royal de Clément Marot dont il aurait favorisé l'éclosion au sein de la cour modelée à son image et qui, en retour, aurait contribué avec quelques autres à donner une tournure aux vers du roi. ¹¹

Ce passage de Jean-Eudes Girot amorce une réflexion sur l'image de ce monarque telle qu'elle a été façonnée et véhiculée par son valet Clément Marot. Le champ lexical de la promotion littéraire est bien visible : « poésie », « imaginaire collectif », « tournure aux vers ». Comme le souligne Renée- Claude Breitenstein : « À travers les vertus et les étapes biographiques qu'ils recensent, les lieux de la personne fournissent un modèle d'excellence et, partant, des outils pour penser et construire une représentation de l'être accompli, par le discours ». ¹² Il y a cette volonté de représenter la figure du roi sur la base de son modèle d'excellence à gouverner afin de représenter son statut de poète-roi. La promotion littéraire est devenue chose courante dans l'ère de la littérature de la Renaissance.

2. Nicolas Bourbon : admirateur du roi

Nicolas Bourbon considère le roi comme un héros, un protecteur et un sauveur puisqu'il l'a tiré de prison en 1533. Bourbon célèbre en François I^{er} un souverain destiné à s'imposer pour dominer le monde. Il est surtout un protecteur et un promoteur de la culture. Nicolas a écrit plusieurs *Épigrammes*¹³ qui témoignent de la variété des chansons à l'endroit du protecteur des lettres : François I^{er}. Deux de ses *Épigrammes* revenaient sur le patriotisme du roi qui a signé un traité avec Charles Quint dont l'aboutissement proclame le retour de la paix, la joie et l'enthousiasme entre les deux protagonistes :

Brisée, la France dépérissait sous d'éternelles guerres
Et toi aussi, empereur Charles, tu étais épuisé.
Mais Dieu, du haut du ciel, prenant en pitié les deux peuples,
Leur a donné la paix et a fait partir le cruel Mars [...]
Vous, tous les poètes, [...]
Rendez tout particulièrement grâce à celui qui nous apporte la paix ». ¹⁴

¹¹ Jean - Eudes Girot (dir.), *La Poésie à la cour de François Ier*, Cahiers Verdun- Louis Saulnier 29, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2012, p. 25.

¹² Renée- Claude Breitenstein, *op. cit.*, p.117.

¹³ Nicolas Bourbon, *Épigrammes*, Lyon, Laurent Hyllaire 1530 ; *Nugae*, Paris, M. Vascosan et Bâle, Cratander, 1533 ; *Nugarum libri octo*, Lyon, S. Gryphe, 1538 et Bâle, Cratander, 1540.

¹⁴ *Ibid.*, p. 501 : *De pace*, v. 1-11.

Dans ce passage, Nicolas Bourbon expose d'abord les dangers de la guerre exercés sur les deux camps : « la France dépérissait », « empereur Charles, tu étais épuisé » corrigés par le souverain François dont l'attitude généreuse est rapprochée à celle du bon Dieu par la présence du vocabulaire du sauveur comme « haut », « ciel », « pitié », « paix », « grâces ». Cette ambiguïté même est significative puisque confondue avec Dieu, François I^{er} est, à proprement parler, son représentant sur terre :

Docte cohorte des chantes inspirés [...]
Voici que l'Hélicon s'ouvre tout entier et que les neuf sœurs
Vous appellent d'une voix forte vers le fleuve sacré.
La piété du roi François signe avec l'empereur Charles
Un traité que Dieu lui-même assure.¹⁵

Le roi est confondu à la mission de Dieu sur terre, celle de sauver les hommes. François est le porteur d'une « voix forte » et d'une « piété » que le souverain « Dieu lui-même assure ». De plus, comme tous les humanistes de la Renaissance, Bourbon accorde une importance primordiale à la culture, et c'est aussi et surtout en ce domaine qu'il est reconnaissant à l'endroit de François I^{er}. Dans ses fameuses *Épigrammes*, François I^{er}, en termes d'éloges enrichissants, apparaît comme le protecteur des humanités, c'est-à-dire celui qui a permis l'avènement de la culture en France. Renée-Claude Breitenstein, dans *La Rhétorique encomiastique*, pense qu'« En plus de constituer une information biographique valorisante, la noblesse semble parfois être un symbole de l'élection divine » (Breitenstein : 2016, p. 119). Quand Bourbon envoie une correspondance à son ami Denis Coroné, c'est pour lui témoigner tout le respect et la reconnaissance qu'il voue au protecteur des lettres. Nicolas Bourbon « entend dire que les belles lettres reflourissent de façon étonnante à Paris et que le roi lui-même soutient fortement les lettres et les savants » (Bourbon : 1530, p. 69). En 1538, au même destinataire, il affirme encore que François I^{er} est « de loin le plus désireux de toutes les bonnes études » (*Ibid.*, p. 329). Ses œuvres sont d'une thématique et d'un imaginaire variés. Les éloges vont de la performance discursive à la variation stylistique inouïe. En 1533, dans la longue *Ode à la gloire de Dieu très grand très bon*, Nicolas Bourbon renvoie la bénédiction de la France à la responsabilité du roi qui agit sous une véritable action de grâces :

Notre cher FRANÇOIS, béni entre tous les hommes ! [...]
Aux frais de l'État, il nourrit et attire les savants,
Il a le premier, fondé le Collège trilingue :
Aucune institution plus belle, assurément,
Ne fut jamais créée. Révérons-le tous comme un don de Dieu,
Secondons de nos prières ce roi si pieux :
Qu'il vive longtemps et que, sous son règne, heureuse
Vive la France !
Loués soient Dieu notre Père, et le CHRIST notre Seigneur :
C'est par leur souffle que tous ces bonheurs se réalisent.

¹⁵ *Ibid.*, p. 501-502 : *De eadem pace*, v. 1-8.

Puissent-Ils nous venir en aide, et accroître la force de notre foi
Et notre espérance.¹⁶

Dans ce passage si riche en procédés poétiques et linguistiques, l'usage de l'adjectif possessif « notre », associé à « tous les hommes » traduit la dimension universelle du roi dans la promotion et la garantie des valeurs cardinales de la France : courage, connaissance et dignité. Les adjectifs « béni » et « cher » symbolisent l'honneur, la vénération et la dévotion portés sur celui qui est assimilé au Christ. D'ailleurs, l'usage des caractères majuscules des noms est étalé pour le roi comme pour le Christ « FRANÇOIS » - « CHRIST » : « Ces qualités sont christianisées en « vertus cardinales » et augmentées des vertus théologiques (foi, charité, espérance). Fermement ancrées dans la pensée et l'imaginaire du Moyen Âge et de la Renaissance, elles imprègnent tant les écrits moraux que l'iconographie. Le roi, dans l'attribution des éloges performantes, devient la sève nourricière et le charme des savants qui « nourrit et attire ». Son statut rassembleur est révélé par les édifices qu'il a créés : « Collège trilingue », « institution ». Finalement, il est l'âme qui vit dans le cœur de tous les français comme un « souffle » et le messie- sauveur qui fixe « l'espérance » et la « foi » dans le giron des valeurs religieuses françaises : « Les vertus et les actions sont abordées d'un seul geste parce qu'elles sont liées les unes aux autres : les actes reflètent l'excellence morale, ils sont autant d'exemples de la beauté de l'âme, tandis que les vertus se concrétisent dans des actes spécifiques » (Bourbon : 1530, p. 489). François I^{er} sort même les beaux esprits de la prison, de la douleur et le désenchantement. De la même manière il a libéré Clément Marot de l'univers carcéral, il le fera pour Nicolas Bourbon jeté en prison. Bourbon supplie son protecteur François de lui venir en aide, en clamant sa parfaite innocence. Dans les livres VII et VIII des *Nugarum libri octo*, le poète consacre à ce sujet une trentaine de pièces et c'est au seul François I^{er} que Bourbon exprime sa reconnaissance dans un lyrisme appuyé :

C'est ainsi, oui ainsi, ô le plus clément des rois,
Que j'ai fui les dures chaînes grâce à ton aide.
Et à présent, ô prince, échappé à ces fers,
Je me réjouis et, en sécurité, je rends grâce à ton nom.¹⁷

Dans ce passage, l'usage du superlatif « ô le plus clément des rois » engage l'amplification du roi en lui rendant la chère reconnaissance dans la médiation et la libération de Nicolas Bourbon. Le grandissement et la majesté du Roi sont révélés par les interjections « ô » et le champ lexical de la protection et du soulagement « clément », « aide », « fui », « échappé », « réjouis », « sécurité », « grâce ». Le roi devient une personne surhumaine, presque divine : « je rends grâce à ton nom ». Et quand le Christ, au fond de sa prison, l'exhorte à garder la foi, la confusion des deux figures (François I^{er} et le Christ) est complète :

Le repos assuré de nos épreuves
Le CHRIST, m'a dit ceci pendant mon sommeil :

¹⁶ *Ibid.*, p. 489.

¹⁷ Nicolas Bourbon, *Lettre préface des livre VII et VIII des Nugarum libri octo* (1538), 10, 5-6 et 11-12.

“Pourquoi avoir peur, là où tu dois croire
En ma présence ?”
[...] Crois, et en croyant tu vaincras /
Tous les fléaux de ce siècle et les larves du Styx,
Et ni la piété du roi, ni la brise favorable ne te feront défaut.¹⁸

L'utilisation du style direct rend plus vivant le dialogue entre les deux protagonistes. Le Christ vient en quelque sorte assurer le poète de la loyauté de François I^{er}, et le souffle divin favorable se confond ici avec la piété royale. C'est bien en représentant de Dieu sur la terre que le roi sauve son poète. Le roi est le héros de Marignan, promoteur pour la France d'un destin d'exception. Il est également le mécène destiné à faire de la France la mère des armes, des lettres et des lois et à lui permettre de surpasser par la grandeur de sa culture toutes les autres nations. Pour Aristote : « L'éloge est un discours qui met en lumière la grandeur d'une vertu. Il doit donc démontrer que les actions sont vertueuses. » (Aristote, 1973 (éd.), 1367b). D'ailleurs, concernant les vertus du roi, dans un système d'éloge fixant les catégories stylistiques et linguistiques, Joachim Du Bellay, dans *Les Regrets*, loue magnifiquement le roi comme le protecteur et le garant des armes, des lettres et des lois :

France mère des arts, des armes, et des lois ;
Tu m'as nourri du lait de ta mamelle :
Ores, comme un agneau qui sa nourrice appelle,
Je remplis de ton nom les antres et les bois.
Si tu m'as pour enfant avoué quelquefois,
Que ne me réponds-tu maintenant, ô cruelle ?
France, France réponds à ma triste querelle :
Mais nul, sinon Echo, ne répond à ma voix.
[...]¹⁹

L'énumération est très claire pour comprendre le patrimoine culturel français en s'appuyant sur l'allégorie exercée sur le nom du roi « mère » de l'enfance, de l'enfantement et de la mère nourricière « nourri du lait de ta mamelle ». La présence du « nom » sur la base d'un éloge masqué traduit les traces du roi protecteur, enrichi par la variation des vocables : « mère », « nom », « France », « Echo ». Donc, les éloges sont multiples et variés et témoignent d'une reconnaissance culturelle, politique, esthétique que les écrivains de la Renaissance ont portée dans leur cœur. Nicolas Bourbon est le parti pris du concept d'éloge adressé au roi qui lui a servi protection et libération des affres de la vie. D'ailleurs, c'est une tradition à la Renaissance d'attribuer des noms aux artistes et écrivains. Les surnoms périphrastiques attribués aux artistes et écrivains participent à la sacralisation de leurs actions : « Le prince des poètes français » (Marot), « La pedisseque de Pallas » (Marguerite de Navarre), « Le plus noble des vrais amants » (François Ier). Renée- Claude Breitenstein pense que, dans le

¹⁸ *Ibid.*, VII, p. 96, 8-10 ; 24-27.

¹⁹ Daniel Aris, Françoise Joukovsky (éds), *Joachim Du Bellay. Œuvres poétiques. Tome II. Les Regrets*, « Sonnet IX », Paris, Classiques Jaunes, n° 609, 2009, p. 43.

cadre de l'éloge, « des traits topiques et formels modulés dans des productions littéraires et, plus généralement, d'un ensemble cognitif déterminant une représentation du monde et de l'humain » (Breitenstein : 2016, p. 12) constituent les indicateurs les plus représentatifs du système d'éloge qui répondent véritablement à la louange de Nicolas Bourbon portée magnifiquement sur le roi, garant de la civilisation culturelle et littéraire de l'époque.

3. François I^{er} « salamandre » et mythe des lettres chez Scève

La présence de dizains célébrant François I^{er} dans la *Délie* relève souvent d'un discours d'éloge encomiastique, c'est-à-dire qui concerne la composition, la stylistique, l'imaginaire de l'éloge, bref toute une création qui participe au spectacle du bien dire. On peut relever des processus d'animalisation au sens d'attribution positive (la salamandre), d'amplification, de métaphore, de chiasme, d'allégorie. Le roi, dans la conception de ses titres et noblesses, bénéficie de l'attribution à plusieurs appellations que nous étudierons dans la *Délie* : « Salamandre », « Architecteur de la Machine ronde », « Triomphateur des armes, et des lettres », « Serpent Royal », « Basilique ». Au huitain liminaire de la *Délie*, l'allusion de François I^{er} au feu et à la salamandre est incontestable. L'éloge ici est masqué doublement par l'absence de l'animal cité directement et du roi dont les attributs sont sous entendus :

A SA DÉLIE
Non de Venus les ardentes étincelles,
Et moins les traits, desquels Cupidon tire :
Mais bien les morts qu'en moi tu renouvelles
Je t'ai voulu en cette Œuvre décrire.
Je sais asses, que tu y pourras lire
Mainte erreur, même en si dures Epigrammes :
Amour (pourtant) les me voyant écrire
En ta faveur, les passa par ses flammes.²⁰

La salamandre est un animal qui passe sans dommage à travers les flammes, il ne vit que dans et pour le feu, symbole de la lumière, donc de la connaissance. Cette salamandre dans la *Délie* est également l'emblème de François I^{er}. Dans ce passage, tout ce qui est lié au feu, à l'explosion d'« ardentes étincelles », de « flammes » est assimilé au roi François, garant du jaillissement de la lumière de la Renaissance pour éteindre définitivement les ténèbres de l'obscurantisme médiéval. Le motif de la lumière et de la résistance au feu construit une personnalité officielle de grandeur et de majesté portée sur le roi. Les événements politiques, diplomatiques et militaires qui émaillent les propos de Maurice Scève sont tous, sans exception, versés *in fine* à l'avantage moral du souverain. Cet animal emblématique, hérité de père du roi, est parfaitement intégré à la mise en scène de la personne de François I^{er} tout au cours de son règne, que ce soit dans la décoration des châteaux, les médailles, la poésie, la propagande royale. D'autant que le basilic, parallèlement, a déjà été utilisé par Scève,

²⁰ Françoise Joukovski (éd.), *Maurice Scève, Délie. Objet de plus haute vertu* (1544), Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 6.

à la fois dès l'ouverture du recueil, en vedette au D 1 : « Mon basilique avec sa poignante vue / Perçant Corps, Cœur, et Raison dépourvue, / Vint pénétrer en l'Ame de mon Ame » (Joukovski : 2012, p. 7). Le D 199 est le seul poème où la référence à la salamandre est clairement indiquée jouant sur un éloge du direct :

Sans lésion le Serpent Royal vit
Dedans le chaud de la flamme luisante :
Et en l'ardeur, qui a toi me ravit,
Tu te nourris sans offense cuisante :
Et bien que soit sa qualité nuisante
Tu t'y complais, comme en ta nourriture.
O fusses tu par ta froide nature
La Salamandre en mon feu residente :
Tu y aurais délectable pâture,
Et éteindrais ma passion ardente.²¹

La périphrase du « Serpent Royal » crée un hapax stylistique pour confirmer l'absence de dommage de la salamandre qui peut vivre dans le feu « sans lésion ». Les éloges sont encomiastiques. Le D 199, dans son intégralité, est gouverné par l'harmonieuse rotondité d'une structure chiasmatisée répétée : « Sans lésion » / « sans offense cuisante », « le Serpent Royal vit » / « Tu te nourris », « la flamme luisante » / « en l'ardeur ». D'ailleurs, on peut préciser que dans le quatrain final, le réseau chiasmatisé est repris avec plus de magnificence « mon feu » / « ma passion ardente », « aurois delectable pasture » / « estaindrois ». Il ne faut pas perdre de vue que les vertus du roi sont d'abord celles portées sur la dame Pernelle du Guillet qui prend le nom de *Délie* dans le recueil avant de les rapprocher au roi. Tous les deux, Délie et François, seraient capables de se repaître d'une adoration vertueuse de « l'ardeur, qui a toi me ravit ». Au D 53, l'éloge est fortement hyperbolique puisque le roi gouverne et dessine le monde selon sa vocation. Le D 53 est digne d'une épopée cosmogonique :

L'Architecteur de la Machine ronde,
Multipliant sa divine puissance,
Pour enrichir la pauvreté du Monde
Créa FRANCOYS d'admirable prestance :
Duquel voulant démontrer la constance,
Vertu occulte, il l'a soudain soumis
Aux faibles mains de ses fiers ennemis,
Chose sans lui vraiment impossible.
Puis l'acceptant de ses prouvez amis,
L'à remis sus en sa force invincible.²²

Dans ce poème, les lexiques « admirable prestance », « constance », « vertu occulte », « force invincible » traduisent les qualités d'apparence extérieure du souverain qui

²¹ *Ibid.*, p. 95.

²² Françoise Joukovski (éd.), éd. citée, p. 30.

sont admirablement vantées par le lyonnais. Ainsi, la périphrase « admirable prestance » est unanimement reconnue sur le roi qui devient également l'architecteur des français en matière de lettres et de culture. Le verbe « créa » associé à la majuscule « FRANÇOIS » affirme donc que François I^{er} est un don du Ciel à la Terre, un cadeau « remis en sa force invincible ». La « force invincible » le rapproche de Dieu, protecteur des âmes. Au D 28, Scève célèbre le souverain idéal, représentant de Dieu sur terre, assimilé au Pape à « ce grand Pape abouchant à Marseille » (Joukovski : 2012 ; p. 19). Peter Burkler le ramène au « pape de la culture » (Burker : 2000, p. 90). Lionel Mary, Michel Sot pensent que « De l'Antiquité au Moyen Âge, l'éloge s'exprime en discours. Discours long ou bref, parlé ou écrit, en prose ou en vers, l'éloge est un énoncé mis en forme et obligatoirement porteur de certaines marques, tant profondes que superficielles, qui le signalent immédiatement comme tel » (Mary, Sot : 2001, p. 6). Les éloges discrets, fugitifs ou masqués » bien utilisés et montrés dans l'analyse montrent parfaitement la variété et la richesse des catégories structurelles de l'éloge sur le plan discursif, linguistique et stylistique. Lionel Mary, Michel Sot continuent à penser que « L'éloge étant l'acte rhétorique par lequel on établit la supériorité de quelqu'un ou de quelque chose, il fait passer l'objet et la personne dans une autre dimension, lui accordant un statut spécial » (Mary, Sot : 2001, p. 10). Et sous la plume de René Fame, François I^{er} est le « prince de la langue françoise ». ²³ Le dizain 54 évoque une kyrielle de grandeurs apparemment sans ancrage événementiel précis :

Glorieux nom, glorieuse entreprise
En cœur Royal, haut siège de l'honneur,
Lui fait combattre en si dure surprise
L'hoir de Jason guidé par le bon heur.
De palme aussi le juste Coronneur
L'en a orné, durant qu'il a vécu.
Car, se faisant de sa Patrie escu,
Feit confesser a la Fame importune,
Que celui n'est, ni peut être vaincu,
Qui combat seul Ennemi, et Fortune.²⁴

Dans ce passage, le champ lexical de la grandeur est lumineux : « glorieux », « glorieuse », « cœur Royal », « haut siège », « honneur », « palme » « juste Coronneur », « Fame », « Fortune ». Ainsi, le lecteur est étourdi d'une telle avalanche de grandeurs. Dans le concept « Palme », Gérard Défaux expliquait qu'il s'agissait de la couronne de lauriers du triomphe militaire, autrement dit de la « plante christique par excellence » (Défaux : 2004, p. 86) d'un souverain protecteur miraculeux de son peuple. Le mot « Fame » garantit et vante l'invincibilité quasi magique dont le roi jouit lors des guerres qui l'opposaient à Charles Quint. Les majuscules portées sur les mots « Coronneur », « Royal », « Fame », « Fortune » renvoient à des victoires et des entités allégorisées qui témoignent de son sacrement dans tous les combats. Ainsi, dans la

²³ René Fame, « Au Très Magnanime [...] Roy François », in Lactance, *Des divines Institutions*, Paris, Étienne Roffet, 1542, f. **ijj.

²⁴ Françoise Joukovski (éd.), éd. citée, p. 30.

nouvelle 42 de *L'Heptaméron*, Marguerite de Navarre, la sœur du roi, le décrit comme un exemple de la perfection, de la beauté nourrie de connaissances et de vertus :

En une des meilleures villes de Touraine, demeurait un seigneur de grande et bonne maison, lequel y avait été nourri de sa grande jeunesse. Des perfections, grâce, beauté et grandes vertus de ce jeune prince, ne vous en dirait autre chose, sinon qu'en son temps ne trouva jamais son pareil. ²⁵

La sœur singularise son frère et décrit sa rareté ou même l'inexistence d'une autre figure pareille « en son temps ne trouva jamais son pareil ». La localisation de l'espace « ville de Touraine », associée à la présence d'un personnage « seigneur » portée par des qualités surhumaines « grande », « bonne », « perfections », « grâce », « beauté », « vertus », sous les traits de l'énumération, configure une figure d'exception. L'éloge ici transcrit un être accompli et grandement vertueux dans son idéal de vie. Ailleurs, l'éloge touche au corps et aux activités physiques. La dimension humaniste est révélée par les activités physiques du corps dont parle Rabelais dans *Gargantua*. Le jeune prince François positionne le corps au centre des préoccupations comme la connaissance est au cœur de l'orientation des érudits de la Renaissance : « il prenait plus de plaisir à courir et chasser, que non pas regarder les belles dames » nous dit Michel François (2014, p. 286-287). Marguerite de Navarre, citée par Michel François, dans la posture de l'humaniste qu'est son frère, parle du secret du prince « d'avoir fait maintes courses et sauts » (François : 2014, p. 289). Pour revenir à Scève, le D 247 revient sur l'excellence et le titre tant chantés par la communauté des lettres « Triomphateur des armes, et des lettres », mais l'expression appartient à Scève dans son vocabulaire atypique :

Le Ciel de soy communément avare,
Nous à cy bas heureusement transmis
Tout le haut bien de perfection rare,
Duquel il s'est totalement demis,
Comme qui veut ses chers, & saints amis
D'aucun bienfait hautement premier.
Car il a plu (non ce coustumier)
Toute Vertu en ces bas lieux terrestres
Sous ce grand Roy, ce grand FRANÇOIS premier,
Triomphateur des armes, et des lettres. ²⁶

Dans ce passage si éclatant dans le processus de fixation du portrait de François I^{er}, l'usage des composantes de la vertu du roi rappelle la *Délie* dans sa dimension céleste et divine : « haut bien », « perfection rare », « vertu ». Le pléonasme « perfection rare » divinise le roi comme l'emploi de la majuscule, dans son nom « FRANÇOIS », traduit les mérites surestimés de l'édifice culturel et esthétique qu'il a mis en place à la Renaissance. L'hyperbole « pluie de vertu », utilisée indirectement, couplée à la périphrase « sous ce grand Roy » incarne « toute Vertu ». Lionel Mary, Michel Sot,

²⁵ Michel François (éd.), *Marguerite de Navarre, L'Heptaméron*, « Nouvelle 42 », Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 286.

²⁶ Françoise Joukovski (éd.), éd. citée, p. 118.

évoquent le sujet de l'éloge : « Par ailleurs, l'aspect inactuel et léger du sujet permet de mettre en valeur le plaisir du tour de force rhétorique, où l'humour a sa place, mais aussi l'image et la poésie : l'enjeu, ici, est esthétique » (Mary, Sot : 2001, p. 12). La périphrase « Triomphateur des armes, & des lettres » rappelle la création de toute une série de réussites institutionnelles du roi : création de l'Institution des lecteurs royaux, décorations de la galerie de Fontainebleau par le Rosso, fondation du dépôt légal, achèvement de Chambord. D'une autre dimension de l'éloge, le dizain 253 revient sur la noblesse de François en tant que trait- d'union d'une France culturelle, politique et littéraire :

Par tes vertus excellentement rares
Tu anoblis, ô grand Roi, ce grand Monde.
Parquoy ce Siècle aux précédents barbares
S'enfle du bien, que par toi lui abonde :
Et l'Univers cline sa teste ronde
A ta statue aux Cieux resplendissante,
En contemplant la Fame, qui lui chante,
L'Éternité, qui toujours lui escript,
La Gloire aussi, qui a l'orner se vante
Par temps, qui n'à aucun terme prescript.²⁷

Dans ce poème, le champ lexical de la prospérité, à entendre ici dans le sens de l'acquisition de la connaissance et d'une religion stable, est traduit par les indices : « vertu », « anoblis », « Fame ». Le roi est celui qui ouvre les portes de la connaissance dans sa totalité « anoblis » et ferme les portes de l'obscurantisme, de l'ignorance du siècle médiéval « aux précédents barbares ». Donc, les qualités intrinsèques du roi (prospérité, éclat, bonheur) sont louées par Scève : c'est le siècle de François le Grand qui incarne l'Éternité majestueuse d'une délivrance adéquate aux bornes de la connaissance, reflet du piédestal de l'humanisme français. La célébration de la « statue » du roi conserve la mémoire de la gloire et de l'éternité, véritables avatars de la Renommée, c'est-à-dire un temps interminable, indexé sur l'infinie durée de la gloire du roi. Le *François I^{er} imaginaire*²⁸ dont Anne- Marie Lecoq a retracé les différents avatars devient une « Figure faste et tutélaire » (Giot : 2012, p. 9) nous dit Jean- Eudes Giot qui bénéficie du titre envié de *Père des lettres*²⁹. Il est le créateur du renouveau intellectuel et artistique qui accompagne l'essor de la Renaissance en France. Cédric Michon est revenu sur l'apport savant et culturel du roi, avec un peu d'ironie, pour les Belles Lettres : « François I^{er} se révèle un prince de son temps, ni plus, ni moins. [Il est] intéressé par les livres et les bibliothèques, mais pas au point d'être un révolutionnaire qui bouleverse les pratiques. [...]. Il ne faut donc pas exagérer l'énergie du mécénat de François I^{er} en direction des lettres » (Michon : 2015, p. 240-242).

²⁷ *Ibid.*, p. 119.

²⁸ C'est un ouvrage d'Anne- Marie Lecoq, *François I^{er} imaginaire. Symbolique et politique à l'aube de la Renaissance*, préface de M. Fumaroli, Paris, Macula, 1987.

²⁹ Voir l'ouvrage d'André Thévet, *La Cosmographie universelle*, Paris, Pierre L'Huillier et Guillaume Chaudière, 1575.

Conclusion

En définitive, le lecteur se contente dans cette contribution à saisir la rencontre d'un genre rhétorique qu'est l'éloge, et d'un objet de discours, celui du roi François I^{er}. L'éloge, en tant que genre poétique prestigieux, est doté d'une fonction à la fois unificatrice et fédératrice. Il paraît donc être un objet d'étude particulièrement intéressant pour qui cherche à cerner l'image de François I^{er} chez ces humanistes : Clément Marot, Nicolas Bourbon et Maurice Scève. Le rôle véritablement prépondérant tenu par François I^{er} dans le rayonnement de la culture en France ne peut provenir que dans le processus d'éloge émanant de ces écrivains riches et variés. On observe un regain d'intérêt pour le rôle littéraire et savant joué par ce monarque qui s'attacha à réformer et à renforcer la centralisation du savoir dans le paysage culturel et social de la France. C'est sans doute sur le plan esthétique et littéraire qu'il n'est pas assez étudié par les critiques et pourtant il a été le « Réformateur des Lettres ». C'est pourquoi sur le plan théorique, les concepts de « modèle d'excellence », « discours », « être accompli », « traits topiques », « éloges fugitifs ou masqués », « statut spécial », « image », « poésie et enjeu » sont effectivement présents dans les corpus cités. Les témoignages de ces écrivains confirment que les vertus du roi sont dignes d'être célébrés dans son esthétique et dans sa littéarité. Il faut préciser l'étendue et l'essor des Belles Lettres que le roi-poète a installés dans l'univers social de la France. François I^{er} est élevé « au milieu des livres » (Michon : 2015, p. 16) portant un intérêt considérable à l'art et aux lettres. Tous y voient un modèle de générosité, un mot qui suggère, plutôt que bonté ou largesse, noblesse et magnanimité, chers aux humanistes. Poète et mécène, François I^{er} est perçu, par nombre d'autres humanistes, comme le refuge des écrivains et des poètes. Promoteur de culture, (Bercé : 1998, p. 18) Benvenuto Cellini, dans la biographie du roi, exalte la vivacité d'esprit de son merveilleux seigneur, « ce grand roi François en toutes ses choses si libéral » (Cellini : 1991, p. 270).

Références bibliographiques

- Aris, Daniel, Joukovsky, Françoise (éds), 2009, *Joachim Du Bellay. Œuvres poétiques. Tome II. Les Regrets*, « Sonnet IX », Paris, Classiques Jaunes, n° 609.
- Aristote (1973- éd.), *Rhétorique*, texte établi et traduit par Médéric Dufour (et André Wartelle pour le livre III), Paris, Les Belles Lettres.
- Bercé, Yves-Marie, 1998, « L'identification des héros de l'histoire selon Giovio », in *Balsamo, Jean, Passer les monts, Français en Italie – l'Italie en France (1494-1525)*, Paris, H. Champion.
- Bèze, Théodore de, 1581, *Les Vrais Portraits des hommes illustres en piété et doctrine*, Paris, Jean de Laon, 1581 (rééd. Genève, Slatkine, 1986).
- Bourbon, Nicolas, 1530, *Épigrammes*, Lyon, Laurent Hyllaire et autres éditions.
- Breitenstein, Renée- Claude, 2016, *La Rhétorique encomiastique*, Paris, Hermann, « Les Collections de la République des lettres ».
- Burker, Peter, 2000, *La Renaissance européenne*, Paris, Le Seuil.
- Cassin, Barbara, 1991, « Consensus et création des valeurs. Qu'est-ce qu'un éloge ? », in Roger-Pol Droit (dir.), *Les Grecs, les Romains et nous. L'Antiquité est-elle moderne ? Deuxième Forum Le Monde Le Mans*, Le Monde Éditions, pp. 273-299.
- Cellini, Benvenuto, 1991, *La Vita*, Cordié, Carlo éd., Milan, Mondadori.
- Chamard, Henri, (éd.), 1989, *Joachim Du Bellay, Œuvres poétiques*, « Privilège du roy » des *Regrets*, Paris, Nizet, coll. « STFM », t. II.
- Chatenet, Monique, 2002, *La Cour de France au XVIème siècle*, Paris, Picard.
- Defaux, Gérard, 2004, *Maurice Scève, Délie*, Genève, Droz.
- Escal, Françoise (éd.), 1966, *Nicolas Boileau, Épître IX. Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1966.
- Fame, René, 1542, « Au Très Magnanime [...] Roy François », in Lactance, *Des divines Institutions*, Paris, Étienne Roffet.
- François, Michel (éd.), 2014, *Marguerite de Navarre, L'Heptaméron*, « Nouvelle 42 », Paris, Classiques Garnier, 2014.
- Génin, François, 1842, *Nouvelles Lettres de la Reine de Navarre*, Paris, Renouard.
- Giot, Jean – Eudes (dir.), 2012, *La Poésie à la cour de François Ier*, Cahiers Verdun- Louis Saulnier 29, Presses de l'université Paris-Sorbonne.
- Goujet, Claude-Pierre (abbé), 1971, *Mémoire historique et littéraire sur le Collège royal de France*, Genève, Slatkine.
- Joukovsky, Françoise (éd.), 2012, *Maurice Scève, Délie. Objet de plus halte vertu (1544)*, Paris, Classiques Garnier.
- Lecoq, Anne- Marie, 1987, *François Ier imaginaire. Symbolique et politique à l'aube de la Renaissance française*, Paris, Macula, « Art & Histoire ».

- Marot, Gérard Clément, 1993, *Clément Marot, Œuvres poétiques*, « L'Enfer », Paris, Classiques Jaunes, n° 607, 1993.
- Mary, Lionel, Sot, Michel Sot, 2001, *Le discours d'éloge entre Antiquité et Moyen-Âge*, Paris, Picard.
- Michon, Cédric, 2015, *François I^{er}. Les femmes, le pouvoir et la guerre*, Paris, Belin.
- Pernot, Laurent, 1993, *La Rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain*, Paris, Brepols, 2 tomes.
- Petey-Girard, Bruno, 2010, *Le Sceptre et la plume. Images du prince protecteur des Lettres de la Renaissance au Grand Siècle*, Genève, Droz.
- Thevet, André, 1575, *La Cosmographie universelle*, Paris, Pierre L'Huillier et Guillaume Chaudière.